



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05

www.fr.ch/diaf

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 28 janvier 2022



Communiqué de presse

PIA 2022, le Prix à l'innovation agricole est remis en jeu et des nouveautés attendent les participants et le public

Le prix à l'innovation agricole récompense les projets les plus innovants dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Organisé tous les deux ans, ce concours aura lieu pour la 17ème fois cette année.

Un nouveau partenaire – La Fédération des Banques Raiffeisen fribourgeoises

Le Prix à l'innovation agricole a pour but de faire connaître et de récompenser des réalisations et des projets innovants pour l'agriculture du canton de Fribourg en vue de favoriser son attrait économique et sa capacité concurrentielle. Ce prix, mis sur pieds par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) vise à soutenir et promouvoir les secteurs agricoles et agroalimentaires du canton de Fribourg. Partenaire de cette édition 2022 avec la Fédération des Banques Raiffeisen fribourgeoises, ce ne sont pas moins de CHF 30'000.- de gains qui seront versés à un ou plusieurs projets lauréats.

Nouveauté – un Trophée du public

Pour cela l'édition du Prix à l'innovation agricole 2022 (PIA 2022) innove également, en augmentant le montant des gains de CHF 20'000.- à CHF 30'000.- et en intégrant un nouveau prix à gagner : le Trophée du public. Pour la première fois depuis la création de ce concours, le public devient actif. Dès le mois d'avril, les projets finalistes seront présentés à la population fribourgeoise par le partenaire media FRapp. Le public sera invité à voter pour son projet favori, via le nouveau site internet du concours « innovation-pia.ch ». A noter qu'en votant, le public participe également à un concours en vue de gagner un magnifique panier gourmand composé de produits du terroir fribourgeois.

Un site internet dédié – innovation-pia.ch

Dès aujourd'hui, les inscriptions sont ouvertes, jusqu'au 20 mars prochain. Toutes les informations concernant le concours et les modalités d'inscription se trouvent sur le nouveau site dédié au prix : innovation-pia.ch. Le jury se réunira à la fin mars, afin de sélectionner les 5 finalistes qui participeront au trophée du public et attribuera le ou les prix aux meilleurs dossiers. Le jury, composé de cinq membres, est présidé par le Conseiller d'Etat Didier Castella, Directeur de la DIAF. Dès 2022, y sont intégrés deux représentants de la Fédération des Banques Raiffeisen fribourgeoises, avec voix consultative.

Les projets gagnants seront dévoilés lors de la remise du PIA 2022, qui se tiendra le 10 juin 2022. Lors de cet événement, le lauréat du Trophée du public sera également connu.

Contact

Didier Castella, Conseiller d'Etat, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts, T +41 26 305 22 05